



Et après l'assignation ?

Par **Pascal605**, le **20/10/2017** à **22:08**

Bonsoir

Je souhaiterais avoir une idée ou un topo pour la suite de ma demande de divorce.

Je trouve que les questions posées de manière générale à nos avocats sont souvent vagues et non concises..

Nous , on joue presque nos vies lorsque l'on prend la lourde décision de se séparer ..

On passe à l'emporte pièce et à la chaîne devant des juges surchargés auquel on doit tenter de retracer trente ans de vie en 5 mn ., c'est pas simple.

Bref

J'en viens à ma question..

j'ai demandé le divorce à ma femme qui l'a refusé , d'où la période de deux ans de séparation de corps décidé par le juge, durant laquelle j'ai dû quitter notre maison.

Nous serons arrivés au terme de ces deux longues années en février 2018, date à laquelle je pourrais l'assigner en divorce m'a dit mon avocate .

Mais après ?..

Après, qu'est ce qu'il va se passer?

Mon ex femme est dans l'immobilisme totale, je voudrais tourner cette fichue page et passer à autre chose.

Mon ex femme ne travaille pas , je dois donc lui payer une pension ce qui est normal je le conçois .. elle a la jouissance de notre maison à titre gratuite .

Moi je dois tout payer , mon nouveau loyer, les études secondaire des enfants , les découverts bancaire sur les sci etc..

Mon avocate m'a dit de m'attendre à devoir lui verser entre 50000€ et 80000€ de prestation compensatoire .

Mais notre maison .. si elle refuse de

La quitter , quel sont mes recours , pourrais-je espérer récupérer ma

part , afin de pouvoir racheter un bien au lieu de mettre de l'argent par les fenêtres dans la location de mon nouveau domicile .

J'ai l'impression que je ne peux rien faire face à mon ex femme qui me fait mener une vie infernale avec les gardes d'enfants , qui bloque toute initiative.

Je conçois que l'on doit protéger les être fragiles , je suis d'accord pour assumer mes responsabilités et d'assumer mon choix, meme si je n'ai pas eu le choix de quitter ma femme,nous étions arrivés au bout de la route..

Mais à force de tirer sur la corde et toujours faire payer les vilains maris, moi je m'épuise et je ne sais pas combien de temps je vais encore tenir ..

Voilà , si quelqu'un peut me conseiller, et peut être me dire ce qui m'attends au pire et au mieux .

Merci .

Prit au piège de l'espoir